

Toulouse, le 24 Novembre 2015

Madame, monsieur, j'ai bien reçu votre interpellation en direction des candidat-e-s aux élections régionales des 6 et 13 décembre 2015. Je comprends votre démarche et votre souci de clarté de la part des candidat-e-s qui se présentent aux suffrages de nos concitoyen-n-e-s. Comme vous l'imaginez il m'est difficile de satisfaire à toutes les sollicitations et de répondre à l'intégralité des questionnaires qui me sont adressés, néanmoins j'ai tenu à prendre le temps de répondre aux interrogations de l'association Deux Pieds Deux Roues, et de la Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon de l'AF3V.

Néanmoins je reste, dans la mesure de mes disponibilités, à votre disposition pour un échange plus approfondi sur ces questions qui me tiennent particulièrement à coeur.

1. Intermodalité train + vélo :

Faciliter l'intermodalité entre train et vélo est indispensable afin de développer l'usage du vélo et des transports collectifs, notamment dans les trajets domicile-travail ou domicile-loisirs. Le stationnement en gare doit être facilité et sécurisé soit par des parkings couverts ou des box individuels dans les petites gares. Même s'il est préférable de laisser et reprendre son vélo en gare, un espace pour les vélos doit être prévu dans les trains, notamment pour les cyclos-randonneurs. Il est important d'informer les habitants de notre future grande région sur ces possibilités de transports qui sont réellement complémentaires.

2. Intermodalité bus-autocars + vélo :

Il en est de même pour la complémentarité entre bus et vélos. Tout doit être fait pour que les vélos puissent être pris en charge dans les bus régionaux (lignes TER ou

bus de remplacement) et départementaux. Les racks à l'avant ou à l'arrière doivent être généralisés comme cela se fait déjà dans de nombreux pays, mais malheureusement encore trop rarement en France. Le transport en soute peut aussi convenir.

3. vélo/développement économique :

Le vélo constitue un secteur dynamique, qui contribue fortement à la transition écologique de notre économie que nous appelons de nos vœux dans notre programme. Le vélo génère une activité dans la fabrication, la vente et l'entretien des cycles sur tout notre territoire, y compris dans les communes rurales. De nombreuses entreprises fabriquent ou montent des cycles, notamment dans le secteur en pleine expansion des VAE : ThirtyOne à Saint-Gaudens, Flying Cat à Sète, SEV à Alès... Nous soutiendrons toutes ces nombreuses PME actives travaillant dans l'industrie du cycle, notamment dans l'innovation tant dans ses applications matérielles que dans les services.

4. développement des véloroutes et voies vertes :

Le tourisme à vélo est en pleine expansion. Les infrastructures comme les véloroutes et voies vertes doivent être développées afin d'assurer la sécurité des cyclistes tant locaux qu'itinérants et développer le secteur du tourisme cyclable. Il faut en même temps favoriser les équipements complémentaires à ces infrastructures : gîtes, campings, stations vélo...

Notre Région réunifiée dispose notamment d'un immense potentiel de voies vertes, évidemment celle du Canal du Midi qui mérite d'être entretenue et valorisée. Des milliers de personnes viennent chaque année dans notre Région pour faire du vélo dans nos montagnes, le long du canal, sur le littoral ou dans l'arrière pays. Nous aurons à cœur de sécuriser et de valoriser ces aménagements et les infrastructures qui les accompagnent.

Nous lancerons un programme d'aménagement de véloroutes et voies vertes en partenariat avec l'Etat et les autres collectivités territoriales concernées (départements et communautés de communes), les associations locales et régionales et les régions limitrophes afin d'assurer la continuité des itinéraires. Notre nouvelle région doit devenir une référence dans le domaine du tourisme cyclable.

5. promotion du vélo auprès des lycéens et des apprentis ; aménagement des lycées et des CF

La promotion des modes actifs doit se développer auprès des jeunes générations. Pour la Région, c'est vers les lycéens et les apprentis que cette promotion doit être efficace. Il faut d'abord sensibiliser dans les lycées urbains et ruraux sur les bienfaits tant sanitaires qu'environnementaux de la pratique du vélo. Des abris à vélo sécurisés doivent être aménagés dans tous les lycées et leur entretien doit être suivi.

La promotion des modes actifs et des transports collectifs doit également porter vers les bénéficiaires de la formation professionnelle en partenariat avec les établissements conventionnés avec la Région.

La Région réfléchira au développement de formations professionnelles dans le domaine du cycle et soutiendra la création d'emplois associatifs mutualités dans le domaine de la sensibilisation et de l'apprentissage aux mobilités douces et du tourisme cyclable.

6. autres suggestions, engagements, remarques complémentaires :

Le droit à la mobilité est au cœur du projet de Nouveau Monde en Commun. Cette nouvelle région doit donc mettre tout en œuvre pour que chacun puisse se déplacer le plus facilement possible, le plus modiquement possible, et le plus écologiquement possible. Quoi de mieux, alors, que le vélo ?

Avec la loi NOTRe, la région devient compétente en matière de développement économique et d'aménagement du territoire. Les schémas qu'elle développera dans ces domaines deviendront prescriptifs.

Nous souhaiterions donc dans le cadre de ces schémas assortir les aides régionales pour les projets d'aménagements à des critères de mobilité : intégrer dans les futurs projets, des aménagements pour faciliter les modes actifs et les transports collectifs.

En conclusion :

L'ancrage sur le terrain, la connaissance de tous les acteurs et l'expertise en matière technique, font des associations comme les vôtres des partenaires indispensables.

Si les électeurs nous font confiance, votre participation avec d'autres partenaires nous aidera à développer les itinéraires et le tourisme cyclable et plus généralement les modes actifs.

Merci encore pour votre engagement,

Gérard Onesta,
Tête de Liste Nouveau Monde en Commun